



FINANCIÈRE
DE LA CITÉ

La Finance avec un Point de Vue

FDC 3E

Actions européennes hors Zone euro

Janvier 2025



Philosophie d'investissement

Investir dans des sociétés fortement internationalisées des pays d'Europe occidentale non-membres de la Zone euro.

Stratégie d'investissement

Allocation géographique

Allocation équilibrée sur des pays d'Europe occidentale non-membres de la Zone euro : Royaume-Uni, Suisse, Danemark, Norvège et Suède.

Profil de sociétés

Sélection de sociétés industrielles solidement établies avec un modèle d'activité lisible, versant un dividende régulier, et dont la majeure partie du chiffre d'affaires est réalisée en dehors de la Zone euro.

Allocation sectorielle

Compte tenu des spécialités nationales, biais sectoriels en faveur de la défense et des industries mécaniques, la santé, la consommation de base, l'énergie et les matériaux de base. Interdiction statutaire d'investir dans des valeurs bancaires.

Risque de change

Pas de couverture du change afin de bénéficier totalement du potentiel de l'exposition à ces pays.

Processus de gestion structuré

Le processus d'investissement mis en œuvre allie une approche macroéconomique (top-down) et une approche fondamentale (bottom-up) en suivant cinq étapes essentielles :

- l'étude des fondamentaux économiques ;
- la mise en place de thématiques d'investissement ;
- le suivi des flux ;
- l'analyse des valeurs ;
- l'examen des tendances de marché.

Pourquoi FDC 3E ?

- Tirer profit du **potentiel de dynamisme et de diversification** d'une exposition à des sociétés attentivement sélectionnées des pays d'Europe occidentale non-membres de la Zone euro
- Bénéficier des **opportunités d'investissement** qui se font jour au Royaume-Uni suite au Brexit
- **Flexibilité de styles d'investissement** : évolution en continu du style selon les paramètres budgétaires et monétaires
- **Portefeuille concentré** autour d'une trentaine de sociétés solides, génératrices de cash-flows réguliers et délivrant des dividendes réguliers
- **Vecteur de diversification** pour l'investisseur limité aux entreprises de la Zone euro avec des pays offrant de nombreux atouts



Principaux risques du fonds

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué intégralement ;

Risque de gestion discrétionnaire : il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les titres les plus performants ;

Risque de baisse des actions détenues en portefeuille ;

Risque de change : l'OPCVM détient des titres libellés dans une devise autre que l'euro.

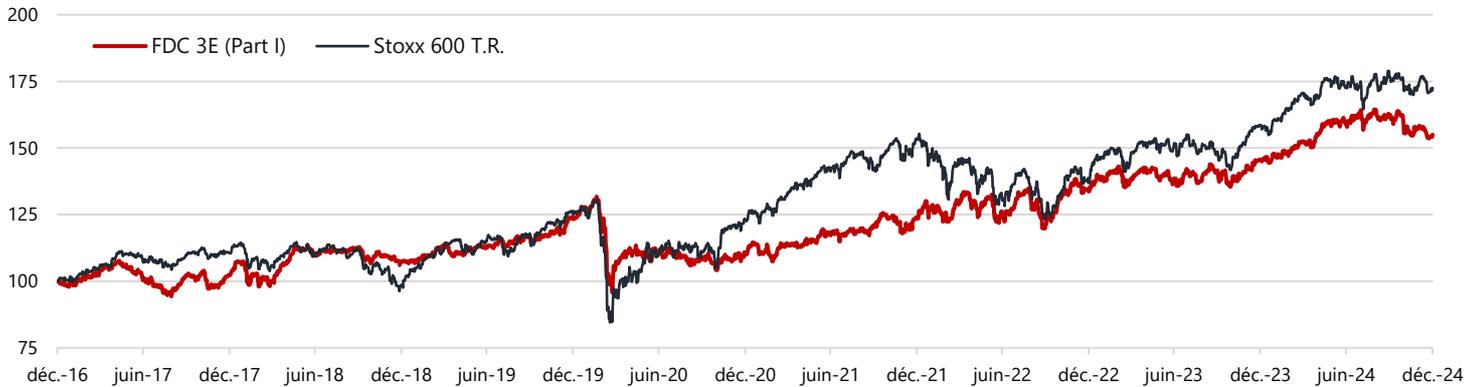
Nous vous invitons à vous reporter au prospectus du fonds pour une liste complète et détaillée de ses facteurs de risque.

FDC 3E

Actions européennes hors Zone euro



Performance de FDC 3E depuis création par rapport à son indice de référence



Données au 31 décembre 2024	Performances cumulées				Performance annualisées			Indicateurs de risque 3 ans	
	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	Création	3 ans	Création	Volatilité	Ratio de Sharpe
FDC 3E I	-4,77%	6,42%	6,42%	25,54%	55,02%	7,86%	5,62%	11,66%	1,86
Stoxx 600 TR	-2,63%	8,78%	8,78%	12,57%	72,45%	4,02%	7,04%	14,13%	0,62

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Caractéristiques

Nom du fonds	FDC 3E
Codes ISIN	Part C : FR0013216686 Part I : FR0013216702 Part R : FR0013216728
Date de création	30 décembre 2016
Devise	Euro
Forme juridique	FCP
Classification	OPCVM actions internationales
Horizon d'investissement	Supérieur à 5 ans
Frais de gestion fixes TTC maximum	Part C : 1,00% Part I : 0,70% Part R : 1,80%
Commission de surperformance	25% de la surperformance par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 dividendes nets réinvestis
Valorisation	Quotidienne
Minimum de souscription initiale	Part C : 10 000 € Part I : 1 M€ Part R : 1 part
Cut-off	11h (heure de Paris)
Règlement / livraison	J+2 ouvrés
Dépositaire	BNP Paribas SA
Classification SFDR	Article 8

Le gérant



Bruno DEMONTROND
Responsable gestion actions

La gestion du fonds FDC 3E (précédemment FDC Brexit) est placée sous la responsabilité de Bruno Demontrond.

Bruno Demontrond a depuis 23 ans acquis une expérience approfondie des marchés d'actions et développé un track-record solide sur cette expertise de gestion.

Il débute sa carrière à la Caisse Centrale des Banques Populaires, puis à Louvre Gestion en tant qu'analyste et chargé d'études.

En 1999, il rejoint Ecofi Investissements où il développe un solide track-record en gestion actions mondiales. Il gère ainsi Ecofi Actions Décotées, fonds actions internationales de style « relative value », depuis sa création en 2003.

A propos de la Financière de la Cité

La Financière de la Cité est une société de gestion indépendante qui accompagne les investisseurs dans la gestion de leurs placements financiers depuis 2005.

Contacts



Frédéric de Lestrage

+33(0)1 53 93 38 42

frederic.delestrange@financieredelacite.com



Philippe Joly

+33(0)1 53 93 38 44

philippe.joly@financieredelacite.com



Philippe Peretmère

+33(0)1 53 93 38 38

philippe.peretmere@financieredelacite.com

Document exclusivement réservé aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Avant de souscrire des parts du fonds, vous devez vous procurer et lire attentivement le DIC ainsi que le prospectus d'investissement, disponibles auprès de la société de gestion. La société de gestion décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des actions / parts d'OPCVM peut varier fortement aussi bien à la hausse qu'à la baisse. La responsabilité de la Financière de la Cité ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non conforme à sa destination. Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de la société de gestion.

Financière de la Cité

Société par actions simplifiée au capital de 2 060 700 € | Agrément AMF n° GP 05000034

30, avenue de l'Opéra 75002 Paris | Tél. : +33(0)1 5393 3830 | Fax. : +33(0)1 5353 9991 | investisseurs@financieredelacite.com

www.financieredelacite.com